

L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/07/2019** à **12:32**

Bonjour

Le Sénat a adopté hier en premier lecture la proposition de loi relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires qui prévoit d'ajouter un nouvel alinéa à l'article 371-1 du Code civil qui disposera : "L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques"

Alors autant il était nécessaire d'utiliser le terme "violences physiques", en revanche l'expression "violences psychologiques" est trop imprécise.

Pour certains pédagogues, le simple fait de crier sur son enfant est une violence psychologique.

J'espère qu'on en arrivera pas à là car ce serait dépouiller totalement les parents de leur autorité parental.

Quel est votre avis ?

Par **Lorella**, le **04/07/2019** à **11:33**

Les violences psychologiques sont nombreuses. Voici liste relevée par des psychiatres

https://www.huffingtonpost.fr/entry/obliger-a-finir-son-assiette-ou-habiller-de-force-ce-que-sont-les-violences-educatives-ordinaires_fr_5d1c60dce4b03d6116445124?utm_hp_ref=homepage

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2019** à **14:19**

Merci pour ce partage.

On peut notamment lire dans l'article

[quote]

Ainsi que les violences verbales "comme les **cris**, hurlements, insultes, injures, propos

dégradants, menaces”.

[/quote]

C'est bien ce que je craignais, on interdit presque aux parents de gronder leurs enfants. Bref, on va produire des générations et des générations d'enfants roi à qui on a rien refusé par crainte d'être considéré comme un mauvais parent. Ça fait peur !

Par **Lorella**, le **04/07/2019** à **18:52**

Il faut privilégier la communication non violente et savoir dire non, cad mettre des limites. Tout un art d'être parent.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/07/2019** à **08:00**

Bonjour

C'est exactement la philosophie qu'a adoptée la Suède depuis les années 70 et aujourd'hui on se rends compte que les conséquences sont désastreuses

<http://www.slate.fr/monde/83599/suede-generation-education-enfant-roi>
(à lire jusqu'au bout).

En outre, de part les différents métiers que j'ai pu exercer, j'ai été amené à encadrer des enfants très difficiles. Je peux t'assurer que si tu n'a pas haussé le ton dès qu'il commence à te manquer de respect tu te fais bouffer jusqu'à la fin de l'année.

Par **Lorella**, le **05/07/2019** à **10:53**

Oh mon dieu ! ça se passe comme cela en Suède. Les parents ne donnent aucune limite à leurs enfants. Ce sont eux qui commandent. Ne pas apprendre la frustration enfant, c'est sûr que ça fait des dégâts plus tard.

Par **Lorella**, le **05/07/2019** à **11:40**

Ici des conseils d'une psychologue aux parents désespérés pour se faire obéir, dans le calme et la fermeté

<http://madame.lefigaro.fr/enfants/interdiction-de-la-fessee-les-alternatives-pour-se-faire-obeir-040719-165931>

Par **Yann**, le **05/07/2019** à **12:05**

Vaste débat... en tant que père je ne vois vraiment pas comment faire sans jamais hausser le ton. Il faut simplement distinguer le cas où la virulence sert à imposer des choses, ce qui est normal, et les cas où elle vise à se calmer les nerfs, ce qui n'est pas acceptable. Les insultes et humiliations en revanche sont inutiles et anormales. Ça ne sert qu'à enrichir un psychiatre plus tard. Mais je ne trouve pas normal de légiférer sur le sujet. Élever des enfants est certainement une des choses les plus difficiles et stressante qui soient. Il y a beaucoup de mauvaises manières de faire, mais il n'y en a pas une parfaite. Culpabiliser les parents n'aide pas. La plupart essaient de faire au mieux.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/07/2019** à **14:37**

@ Lorella : Un grand merci pour cet article. J'ai bien aimé l'exemple avec l'enfant qui est agité dans son bain et qui met de l'eau partout. Au lieu de crier, il faut simplement lui dire que le bain va s'arrêter très vite s'il ne se calme pas. S'il persiste quand même on vide l'eau et il passera en mode douche. Là on est vraiment dans une sanction et non dans une punition bête et méchante.

@ Yann : Je suis entièrement d'accord avec vous !

Par **Lorella**, le **14/07/2019** à **17:38**

Hier j'étais dans un grand magasin de chaussures et j'entendais des cris à me percer les oreilles. J'ai discuté avec une cliente à côté de moi et elle m'a dit : maintenant c'est courant d'entendre des cris dans les magasins. Ma fille est enseignante depuis 10 ans et elle se plaint de la mauvaise éducation donnée aux enfants depuis quelque temps.

En continuant dans les allées, j'ai découvert la scène : une mère et ses 2 enfants (un garçon de 6-8 ans et une fille de 2-3 ans). Pendant que la mère cherche une paire de chaussures, ses enfants courent dans les allées et la petite fille crie. La mère impassible, n'éprouve aucune gêne et laisse faire en disant de temps en temps sur un ton faible "chut". Autant dire, qu'elle n'a aucune autorité, les enfants font ce qu'ils veulent.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **14/07/2019** à **17:56**

De mon humble avis de père de deux petites filles, je ne vois sincèrement pas comment éduquer ses enfants dans le respect de certaines normes et valeurs si à un moment donné il n'y a pas la punition qui tombe, qu'elle soit par la privation d'un jouet, le sermon, ou encore

par la petite tape sur les fesses juste pour dire "panpan cucul".

Comment voulez-vous que des enfants élevés sans n'avoir jamais eu aucune contrainte, puissent un jour comprendre qu'il existe en France des interdits et comment aussi, leur expliquer qu'ils pourraient finir en prison en bravant certains de ces interdits si l'on a interdit aux parents toutes méthodes dissuasives pour apprendre, sans être manichéen, qu'il y a le blanc et le noir.

Ce débat m'exaspère au même titre que de nombreuses réformes de ce gouvernement qui fait la part belle à l'exonération de toutes fautes.

Nous allons engendrer une génération d'enfants roi et il ne faudra pas venir les accuser d'être mal éduqué si les parents n'ont plus les moyens de donner aux enfants une bonne éducation.

Et très honnêtement, j'ai pris des fessées, des sermons, je n'en suis pas mort bien au contraire, il n'y a pas d'éducation ou de parents parfait mais, si l'éducation, même incluant fessées et réprimandes pour le bien de l'enfant, incluse à sa base de l'amour, elle ne peut pas être mauvaise.

Par **Lorella**, le **14/07/2019** à **18:05**

Sans être tortionnaire, il faut pouvoir donner des limites. Je plains les enseignants et personnels des centres de loisir qui passent leur temps à faire de la discipline.

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/07/2019** à **11:50**

Bonjour

@ Chris : Je suis entièrement d'accord avec toi !

@ Lorella : N'oublions pas les animateurs périscolaire et parfois mêmes les chargés de TD

Par **LouisDD**, le **17/07/2019** à **13:31**

Salut

Comment vont faire les juges...(et déjà comment ça arrivera devant eux mdr)

Je lis sur le lexique juridique disponible dans la signature d'Isidore (enfin dans « sites utiles ») que :

Il est précisé qu'il n'est pas question ici de la violence dont la sanction est prévue par le Code pénal. La violence au sens du droit civil, est l'acte délibéré ou non, provoquant chez celui qui en est la victime, un trouble physique ou moral comportant des conséquences dommageables pour sa personne ou pour ses biens.

Il n'y a aucun dommage dans une fessée une claque etc... (je ne parle pas ici du feu dans le berceau qu'on éteint avec une pelle)...

La définition de la violence va devoir faire du chemin avant d'être applicable...

Et j'ai pas trop suivi mais je vais m'y intéresser, mais est ce déjà assorti d'une sanction ? (A part de se retrouver avec un enfant mal élevé qui en soit est une sanction)

Quels sont les motifs (de ms études de psys ou autres pédiatres ?)

Et surtout comme vous l'avez tous souligné... quelles alternatives à l'enfant roi ??

Déjà quand on voit des enfants invoquer les droits de l'enfant (une convention NewYorkaise je crois), ça va être quoi quand les profs vont bien leur expliquer que papa maman peut pas leur infliger la fessée bien méritée etc...

En tout cas... maintenant l'expression « y'a des baffes qui se perdent » prend un sens tout autre ahaha.

Mais d'un autre côté, ça sauvera peut être des enfants en situation de maltraitance sous couvert d'autorité parentale...

Mais combien d'enfants « sauvés » pour une génération d'enfants un peu plus prompts à défier l'autorité parentale ? Alors qu'on est dans une époque ou professionnellement parlant et à l'école, on tente de remettre au goût du jour le savoir vivre le savoir être et le respect...

Ce sont les grands parents qui doivent bien rire eux qui ont reçu coup de trique parfois, la réglette à l'école...

Enfin en tout cas hâte de voir le premier arrêt de CCass pour juger si une fessée mise au petit Alphonse qui n'a pas voulu sortir du bain et à éclaboussé ses parents était ou non une violence éducative physique (de la à savoir si l'indemnisation de son préjudice sera réduite parce qu'il a commis une faute en éclaboussant ses parents...)

Par Isidore Beautrelet, le 17/07/2019 à 13:38

Je rejoins entièrement ton analyse !

C'est une énième loi de réaction qui manque de précision et qui sera sujette à interprétation. Je pense qu'on aura même droit à la QPC.

Par **marianne76**, le **17/07/2019** à **15:15**

Bonjour

"Mais d'un autre côté, ça sauvera peut être des enfants en situation de maltraitance sous couvert d'autorité parentale..."

Je n'y crois pas du tout ; les enfants en état de réelles maltraitances il y en a déjà beaucoup et peu sont retirés à leur famille. Le résultat des courses c'est quoi ? un enfant tous les deux jours je crois qui meurt sous les coups. Je ne vois donc pas ce que ce texte apportera sauf à embêter les parents qui ne sont pas tortionnaires et qui font ce qu'ils peuvent pour élever leurs enfants .

Pour ma part j'en ai eu trois et j'avoue avoir parfois levé le ton et parfois distribué quelques claques lorsqu'ils abusaient (et oui le côté super Nanny où je prends juste un ton ferme ça ne marche pas à tous les coups?)

Bref ils ne me l'ont jamais reproché et s'en sont plutôt bien sortis donc si c'était à refaire...

un enfant a besoin d'un tuteur le laissez tout faire ce n'est pas un service à lui rendre

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/07/2019** à **15:23**

En effet, il est important de fixer un cadre aux enfants !